

Jacques Rouillard

Historien, département d'histoire, Université de Montréal

(1999)

# “LA GRÈVE DE L’AMIANTE, MYTHE ET SYMBOLIQUE”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

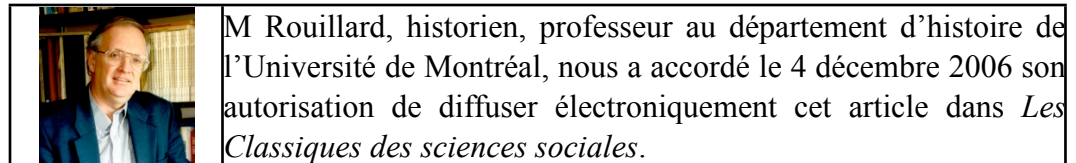
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques ROUILLARD

“LA GRÈVE DE L’AMIANTE, MYTHE ET SYMBOLIQUE”.

Un article publié dans la revue **L’Action nationale**, sept. 1999, pp. 33-43.



Courriel : [jacques.rouillard@umontreal.ca](mailto:jacques.rouillard@umontreal.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition numérique réalisée le 7 décembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Table des matières

[Introduction](#)

[La grève comme rupture sociale](#)

[La grève revisitée](#)

[La grève comme symbolique](#)

Jacques Rouillard

“LA GRÈVE DE L’AMIANTE, MYTHE ET SYMBOLIQUE”.

Département d’histoire, Université de Montréal

Un article publié dans la revue **L’Action nationale**, sept. 1999, pp. 33-43.

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Dans l’histoire du mouvement syndical, la grève de l’amiante de 1949 représente l’événement le plus connu au Québec et la mémoire collective en a gardé une vision plutôt triomphaliste <sup>1</sup>. Elle est perçue comme un grand moment de la lutte des travailleurs pour faire valoir leurs réclamations et même comme un événement capital dans l’évolution sociale du Québec. C’est encore ainsi que, cinquante ans plus tard, les médias l’ont rappelée à la population : «grève la plus célèbre de l’histoire sociale québécoise», rapporte un journaliste du Devoir; «la pierre angulaire du mouvement de fond qui allait plus tard prendre le nom de Révolution tranquille», peut-on lire dans La Presse; «événement précurseur de la Révolution tranquille» selon le documentaire

---

<sup>1</sup> Outre des études et des analyses tant en français qu’en anglais, un roman, une pièce de théâtre et quelques documentaires lui sont consacrés. La pièce de théâtre de John T. McDonough est intitulé Charbonneau et le Chef (McClelland and Stewart, 1968) et le roman de Jean-Jules Richard, Le Feu dans l’amiante (Chez l’auteur, 1956). En 1996, la CSN a produit du vidéo : ‘49. Un souffle de colère (réalisé par Sophie Bissonnette), et deux documentaires ont été présentés à l’occasion du 50ème anniversaire de la grève : l’un à Radio-Canada, Asbestos, les grévistes de 1949, et un autre au réseau History Television.

d'une heure présenté par Radio-Canada en février dernier <sup>2</sup>. Dans un long article, Michel Vastel du Soleil écrit que «la plus grande victoire de ces modestes mineurs fut d'imposer le respect» face au pouvoir politique et au grand patronat : «Le Québec venait d'oser relever la tête» <sup>3</sup>.

## La grève comme rupture sociale

[Retour à la table des matières](#)

Cette interprétation de la grève provient principalement du volume publié en 1956 aux éditions Cité libre et intitulé La Grève de l'amiante, un collectif de textes dirigé par Pierre Elliott Trudeau qui y a rédigé un long premier chapitre et un épilogue faisant de la grève «un épisode-clé d'émancipation sociale» <sup>4</sup>. Le conflit marque à ses yeux et à celui de plusieurs de ses collaborateurs l'éveil de la classe ouvrière au Québec. Pour la première fois, écrit Trudeau, «le mouvement ouvrier uni n'a à reculer devant aucune conjonction de forces»; il représente «une puissance nouvelle et contemporaine» qui annonce «l'avènement de temps nouveau» <sup>5</sup>. À ses yeux, les travailleurs québécois se seraient enfin libérés de l'emprise du conservatisme et des forces sociales traditionnelles pour affirmer une présence autonome dans la société canadienne-française. Ils seraient porteurs d'un changement social profond visant à libéraliser et à démocratiser les institutions québécoises. La poussée industrielle issue de la Deuxième Guerre serait à la source de ce renouveau social et la grève des travailleurs de l'amiante le signe de cette transformation de la société québécoise.

---

<sup>2</sup> Le Devoir, 13 février 99, p. A9, La Presse, 13 février 99, p. A33.

<sup>3</sup> Le Soleil, 13 février p. A17.

<sup>4</sup> Pierre Elliott Trudeau (dir.), La Grève de l'amiante, Montréal, Édition du Jour, 1970, p. 401. La première édition de Cité libre date de 1956.

<sup>5</sup> Ibid., pp. 379, 392.

Cette interprétation, qui sera reprise dans de nombreux travaux et qui deviendra l'explication consacrée, commence à poindre dans des articles du *Devoir* et des revues *Cité libre* et *l'Action nationale* au début des années 1950 <sup>6</sup>. C'est *Le Devoir* qui a donné une importance majeure à la grève en déléguant, dès le début du conflit, un journaliste, Gérard Pelletier, qui a fait parvenir de nombreux articles qui ont fait souvent la une du quotidien. L'intérêt du journal pour la grève est beaucoup plus marqué que les autres quotidiens malgré ses faibles moyens -- il ne comptait alors qu'une vingtaine de journalistes -- <sup>7</sup>. Le journal *La Presse*, qui disposait pourtant de ressources beaucoup plus considérables, n'y dépêche un journaliste que plus d'un mois après le début du conflit quand il commence à y avoir de la casse. Non seulement *Le Devoir* lui consacre-t-il «plus de reportages, de commentaires, d'éditoriaux et de dépêches... qu'à n'importe quel autre sujet d'actualité», mais le journal, selon les termes mêmes de Gérard Pelletier, a pris «fait et cause pour les ouvriers en grève» et «conduisit une campagne systématique en leur faveur pendant toute la durée du conflit» <sup>8</sup>. Pour sa part, le directeur du journal, Gérard Filion, dans plusieurs éditoriaux ne manque pas en éditorial de s'en prendre au gouvernement Duplessis, accusé d'être au service des compagnies d'amiante.

Cet intérêt particulier du journal pour un conflit qui survient dans une ville assez éloignée de Montréal et avant même qu'il ne prenne de

---

<sup>6</sup> Fernand Dansereau signe cinq articles dans *Le Devoir* intitulés "La situation ouvrière dans Québec" ( du 25 au 30 avril 1953). Edmond Lemieux notait dès 1949 que la grève faisait entrer socialement le Québec dans une «ère nouvelle» (*L'Action nationale*, juillet 1949, p. 514). Selon Frank Scott, qui a signé l'avant-propos de *La Grève de l'amiante*, le projet germait déjà depuis cinq ans chez les collaborateurs du volume qui avaient en commun la conviction que la grève "avait constitué un tournant dans l'histoire sociale du Québec" (*Ibid.*, p. ix). Voir aussi Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, pp. 124-129.

<sup>7</sup> Gérard Pelletier, «La grève et la presse», dans *La Grève de l'amiante*, pp. 277-318.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 282-283.

l'envergure se comprend à la lumière de la nouvelle orientation que veut lui donner son nouveau directeur, Gérard Filion, nommé en avril 1947. Au plan social, il désire que le journal effectue un virage majeur par rapport à ses orientations passées. Dans un de ses premiers éditoriaux, il explique qu'il veut mettre le journal «au service de la classe des travailleurs»<sup>9</sup>. Constatant que les travailleurs sont devenus, en nombre, la «classe dominante de la société» et que dans plusieurs pays traditionnellement catholiques ils ont glissé vers le communisme, il estime que c'est le devoir d'un journal catholique d'appuyer vigoureusement les revendications légitimes des travailleurs. «Dans un monde livré aux excès de la concurrence», écrit-il, «le travailleur ne dispose pas toujours des moyens de défense et d'attaque qu'il lui faudrait...». Pour «rétablir une sorte d'équilibre», il importe alors de mettre l'influence d'un journal comme *Le Devoir* au service des travailleurs. C'est cet esprit qui guide le journal de 1947 à 1949.

En mai 1947, il délègue un correspondant spécial lors de la grève à la compagnie Ayers de Lachute même si elle est dirigée non pas un syndicat catholique mais par un syndicat international dont les dirigeants ont des affinités communistes. Plutôt sympathique aux grévistes, il consacre au conflit un éditorial choc intitulé «La justice sociale à coups de matraque»<sup>10</sup>. Toujours en 1947, le journal s'intéresse particulièrement à plusieurs autres grèves où les éditoriaux sont favorables aux ouvriers : grève «bonne, juste et nécessaire», malgré son illégalité, des ouvriers des salaisons de Montréal; grève «juste» à la compagnie Asbestonos; grève aux réclamations «modestes» à Louiseville; «réclamations raisonnables et justes» lors du débrayage illégal des enseignants et enseignantes de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal en 1948<sup>11</sup>. Le journal consacre aussi cette année là une série d'articles aux méfaits de la poussière d'amiante sur les mineurs à East Broughton. Ce parti pris pour les travailleurs s'accompagne aussi d'une critique de plus en plus vive à l'égard du gouvernement de

---

<sup>9</sup> *Le Devoir*, 16 août 1947. Voir à ce sujet notre texte dans Robert Lahaise (dir.), *Le Devoir. Reflet du Québec au 20e siècle*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1994, p. 288.

<sup>10</sup> *Le Devoir*, 17 mai 1947.

<sup>11</sup> *Ibid.*, 16, 22, 25 septembre 1947, 15 novembre 1948.

l'Union nationale que Fillion accuse d'anti-syndicalisme et de conservatisme social <sup>12</sup>. C'est donc dans cet état d'esprit que le directeur du journal dépêche Gérard Pelletier comme correspondant à Asbestos dès le premier jour de la grève en février 1949 alors qu'elle n'avait encore rien de médiatique.

Ce n'est pas mon intention de tracer un historique de la grève qui a touché 5000 ouvriers à Thetford et Asbestos pendant plus de quatre mois. Contentons-nous de relever que le conflit est celui qui a signifié le plus grand nombre de jours de travail perdus à survenir au Québec du début siècle jusqu'à la grève d'Arvida en 1957 <sup>13</sup>. Le déroulement du conflit donna lieu à de la violence, à l'occupation de la ville par les grévistes, à la lecture de l'acte d'émeute, à la dure répression de la police provinciale, à un vaste mouvement de générosité dans de nombreux milieux, à l'appui public de plusieurs évêques et à la présence de personnalités qui deviendront des figures de proue de la vie politique: Gérard Pelletier, Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau, Jean Drapeau, Michel Chartrand. Ce sont évidemment là tous des ingrédients qui ont contribué à faire de la grève un événement mémorable.

## La grève revisitée

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque cette mémoire de la grève de l'amiante s'est constituée dans les années 1950 par un groupe d'intellectuels opposés au duplessisme, l'histoire du syndicalisme québécois était encore dans ses balbutiements. Les travaux historiques sur le Québec contemporain étant relativement récents, ces intellectuels imaginèrent qu'avant la Deuxième Guerre mondiale, les francophones vivaient dans une société-

---

<sup>12</sup> André Laurendeau, «L'administration Duplessis», *ibid.*, 28 juin 1948; «M. Duplessis contre l'arbitrage?», *ibid.*, 18 novembre 1948.

<sup>13</sup> La grève de l'amiante a signifié 494 000 jours ouvrables perdus contre 522 000 pour la grève d'Arvida qui touche 6200 ouvriers pendant quatre mois (Données tirées de la publication fédérale Grèves et lock-out au Canada).



té fondamentalement rurale où les travailleurs salariés étaient peu nombreux, peu syndiqués et dominés par les élites traditionnelles. La syndicalisation, pense-t-on, accuserait un retard par rapport au reste du Canada et la propension à la grève y serait plutôt faible. Marginaux et silencieux, les travailleurs francophones ne se seraient pas manifestés comme force sociale autonome avant la grève de l'amiante.

Mais à mesure que notre connaissance du Québec contemporain et notamment de l'histoire syndicale progressent, il ressort un tout autre tableau du dynamisme du mouvement syndical. À l'aide de données statistiques recueillies par le ministère fédéral du Travail, nous avons montré dans d'autres études que les grandes étapes de syndicalisation au Québec sont les mêmes qu'ailleurs dans le reste du continent nord-américain, que les niveaux de syndicalisation sont comparables à ceux de l'Ontario et des États-Unis depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle (effectifs francophones à environ 70%) et que les syndicats internationaux d'origine étatsunienne regroupent bien davantage de salariés que les syndicats catholiques au Québec (environ deux fois plus)<sup>14</sup>. Il n'y a donc pas de retard des travailleurs québécois à prendre conscience de leur condition de salarié et à vouloir se regrouper pour se défendre, et ce bien avant la grève de l'amiante.

Pour sa part, l'activité de grève demeure notable au Québec dans les décennies qui précèdent la grève de l'amiante. De 1900 à 1940, il y a environ une vingtaine de conflits de travail chaque année, nombre qui fait plus que tripler pendant la Deuxième Guerre (73). Les dé-

---

<sup>14</sup> Les données recueillies par le ministère fédéral du Travail montrent que les syndicats internationaux représentent en moyenne les deux tiers des syndicats jusqu'aux années 1930 et un peu plus de 40% dans les années 1940 et 1950. Leur pourcentage des effectifs syndicaux totaux dans la province est probablement du même ordre. Ils dépassent largement le nombre de syndiqués catholiques dont les effectifs fluctuent entre le quart et le tiers des syndiqués québécois (Voir nos textes, «Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario. Niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2 (septembre 1983), p. 201-213; et *AVingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois*, dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, pp. 173-190).

brayages diminuent de moitié de 1946 à 1960 (35 par année) <sup>15</sup>. Et quand on compare les données avec l'Ontario en tenant compte des populations ouvrières respectives, il apparaît que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le nombre de journées de travail perdues à cause de grèves et lock-out est similaire dans les deux provinces <sup>16</sup>. Une activité importante de grève au Québec se manifeste donc bien avant la grève de l'amiante et s'affirme dans des proportions qui s'apparentent à celle de la province voisine.

Et plusieurs de ces grèves m'apparaissent avoir eu des répercussions encore plus significatives que le débrayage de 1949 <sup>17</sup>. Je pense à la grève générale de la chaussure dans la ville de Québec en 1900 qui touche 4000 travailleurs et travailleuses pendant deux mois. L'arbitrage de Mgr Bégin y pave la voie à la naissance de syndicats catholiques. De 1918 à 1921, les grèves des employés municipaux à Montréal et à Québec forcent le gouvernement à adopter la loi des grèves et contre-grèves qui institue l'arbitrage dans les conflits touchant les employés municipaux. Il y a aussi la grève importante en 1926 des 3000 ouvriers de la chaussure à Québec pendant quatre mois où l'évêque de Québec blâme publiquement les manufacturiers. Plus tard, en 1943, un arrêt de travail conjoint des 4000 policiers, pompiers et cols bleus de Montréal détermine le gouvernement à voter une loi qui interdit le droit de grève dans les services publics et le remplace par l'arbitrage obligatoire. Toujours en 1943, la grève aux usines Price du Saguenay-Lac-Saint-Jean précipite l'adoption l'année suivante de la loi des relations ouvrières qui en favorisant la négociation collective donne une impulsion majeure au syndicalisme. Et ce ne sont là que quelques exemples de grèves importantes auxquels d'autres s'ajoutent à mesure que notre connaissance de l'histoire du syndicalisme progressera.

Bien que ce ne soit pas mon intention de diminuer l'importance de la grève de 1949, il est indéniable que le conflit malgré sa durée n'a

---

<sup>15</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, pp. 109, 147, 190, 274.

<sup>16</sup> Jacques Rouillard, «Le militantisme des travailleurs ...», pp. 213-217.

<sup>17</sup> Je les tire de mon ouvrage *Histoire du syndicalisme québécois*....

apporté que de très minces résultats aux grévistes lorsqu'on compare les offres initiales des compagnies aux termes de l'entente et de l'arbitrage qui leur a finalement été imposé. Élément révélateur d'un rapport de force qui ne leur est pas favorable, les briseurs de grève restent à l'emploi de la Compagnie Canadian Johns-Manville, les grévistes n'étant rappelés au travail que selon les nécessités de la production»<sup>18</sup>. Le syndicat a dû consentir également à la création d'un tribunal d'arbitrage, instance mal aimée à laquelle les ouvriers refusaient de porter leur litige et qui les a placés dans l'illégalité au début du conflit. En outre, sur une question litigieuse qui a fait perdurer le conflit, la compagnie se garde le droit de ne pas réembaucher les ouvriers «qui pourraient être jugés criminellement responsables» pour des actes posés pendant la grève<sup>19</sup>. Plusieurs syndiqués ont bien réalisé d'ailleurs qu'ils «rentraient à plat ventre», selon l'expression utilisée par l'actuel président de la Centrale des syndicats démocratiques<sup>20</sup>.

Un collaborateur au volume de Pierre Elliott Trudeau a fait valoir qu'à plus long terme la grève a valu aux ouvriers de l'amiante des augmentations supérieures à celles des autres travailleurs de l'industrie minière au Canada ainsi que d'autres avantages touchant les congés et les fêtes chômées<sup>21</sup>. Des travaux ont également fait valoir que la grève a manifesté une intense solidarité et rapprochée ainsi le syndicalisme catholique du reste du mouvement syndical<sup>22</sup>. Plus encore, elle aurait renforcé la puissance du syndicalisme après la guerre et montré que des travailleurs pouvaient se tenir debout devant le patro-

---

<sup>18</sup> Pierre Elliott Trudeau, op. cit., p. 228.

<sup>19</sup> Ibidem; *Le Devoir*, 1er juillet 1949, p. 1. La compagnie suspendit 19 grévistes accusés d'actes criminels pendant trois semaines, puis les réembaucha graduellement par la suite. Par contre, 70 ex-grévistes n'ont jamais été réintégrés dans leurs emplois, la compagnie invoquant un «mauvais dossier» (Pierre Elliott Trudeau, op. cit., p. 331).

<sup>20</sup> *Le Devoir*, 13 février 1999, p. A9.

<sup>21</sup> Pierre Elliott Trudeau, op. cit., p. 326.

<sup>22</sup> Ibid., pp. 362-369; Collectif, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes*, Montréal, CSN-CEQ, 1984, p. 186.

nat et le gouvernement Duplessis <sup>23</sup>. Elle a même été interprétée comme consacrant la rupture entre le pouvoir politique et la hiérarchie catholique <sup>24</sup>.

Comme on l'a vu, la grève n'a pas signifié de recrudescence du militantisme syndical au Québec dans les années 1950. Au contraire, l'activité de grève est plutôt à la baisse. En ce qui touche les rapports entre l'épiscopat et le gouvernement, ils continuent d'être excellents même après la grève, les deux pouvoirs partageant une conception identique de l'organisation sociale. Pas de changement ou d'amélioration non plus du côté des lois du travail comme il y en a eu par exemple après la grève de l'amiante de 1975 qui a débouché sur la formation de la Commission Beaudry et l'adoption de la loi de santé et sécurité au travail <sup>25</sup>. Au cours des années 1950, le gouvernement de l'Union nationale continue à se montrer toujours peu sympathique au syndicalisme avec, par exemple, l'adoption des lois 19 et 20 en 1954 (désacrédition automatique des syndicats d'employés de services publics, commissions scolaires et corporations municipales s'ils font grève) et tolère l'application rétrograde de la loi des relations ouvrières, sans parler des interventions musclées de la police provinciale.

## La grève comme symbolique

[Retour à la table des matières](#)

En fait, si je m'en tiens aux événements eux-mêmes, la grève de 1949 a eu peu de retombées positives pour les syndiqués impliqués dans le conflit et relativement peu d'impact sur l'évolution du syndicalisme québécois. Au niveau symbolique, elle a eu en revanche un effet considérable grâce à l'interprétation qu'en ont donné un groupe

---

<sup>23</sup> Pierre Elliott Trudeau, op. cit., p. 392.

<sup>24</sup> Hélène David, «La grève et le bon Dieu», *Sociologie et sociétés*, 1, 2 (novembre 1969), pp. 249-268

<sup>25</sup> Mélanie Ouellette, «La grève de l'amiante de 1975», *Bulletin du RCHTQ*, vol. 24, 2 (automne 1998), pp. 21-30; J. Rouillard, *Histoire du syndicalisme...*, pp. 424-425.

d'intellectuels opposés au gouvernement Duplessis et favorables à une libéralisation de la société. Comme le note l'historien Jocelyn Létourneau, ils en ont fait un des mythes fondateurs du Québec moderne pour décrier les institutions traditionnelles et proposer une modernisation de la société <sup>26</sup>. En braquant les projecteurs sur cette grève, ces intellectuels avaient comme objectif, à notre avis, de légitimer leur volonté de changement social en y associant la classe ouvrière. Ils voulaient pouvoir soutenir que les transformations sociales qu'ils recherchaient provenaient non seulement d'un petit groupe d'intellectuels mais aussi des travailleurs salariés. C'était important car les travailleurs représentaient, à leurs yeux, la nouvelle classe montante. Pour Trudeau, en effet, ils constituaient «une puissante force d'assainissement pour démocratiser les lois et les coutumes» de la société québécoise <sup>27</sup>. La grève devient alors un signe d'ébullition du monde ouvrier en opposition au Québec traditionnel et à la recherche de valeurs nouvelles mieux adaptées au monde industriel. C'est l'interprétation que Trudeau et plusieurs de ses collaborateurs élaborent dans *La grève de l'amiante*, conflit qui devient annonciateur de «temps nouveau» <sup>28</sup>.

Leur interprétation du conflit ne servira pas uniquement leurs intérêts; elle sera bénéfique aussi pour les travailleurs de l'amiante et les salariés en général en ce sens qu'elle sensibilisera la population à l'exploitation ouvrière et à la nécessité du syndicalisme. Cette grève et d'autres mises en relief au cours des années 1950 (Louiseville et Dupuis Frères en 1952, Murdochville en 1957, Radio-Canada en 1959) auront pour effet de générer un capital de sympathie envers les travailleurs dont ils ne toucheront cependant les dividendes que dans les années 1960 et 1970. En effet, après la Révolution tranquille, le gou-

---

<sup>26</sup> Jocelyn Létourneau, «La grève de l'amiante entre ses mémoires et l'histoire», *Journal de la Société canadienne d'histoire orale/Canadian Oral History Association Journal*, 10, 1991, pp. 8-16; «La mise en intrigue: Configuration historico-linguistique d'une grève célébrée: Asbestos, P.Q., 1949», *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, 12, 1-2 (1992), pp. 53-71.

<sup>27</sup> Entrevue de Charles Lussier, un des fondateurs de Cité libre (Michael D. Behiels, op. cit., p. 144).

<sup>28</sup> Pierre Elliott Trudeau, op. cit., p. 379.

vernement québécois dont les leaders sont bien au fait de ces grèves, rompt avec l'anti-syndicalisme de Duplessis et adopte toute une série de lois qui placent le Québec à l'avant-garde en Amérique du Nord en matière de relations du travail et de protection sociale. On n'a qu'à penser à la reconnaissance du droit de grève dans le secteur public et parapublic en 1964-65, à la sécurité syndicale obtenue dans le secteur de la construction en 1968, à l'interdiction d'embaucher des briseurs de grève en 1977 et à la nouvelle loi de santé et sécurité au travail en 1979. Figé à droite sous Duplessis, le métronome social s'est alors déplacé vers la gauche dans les deux décennies suivantes. La grève des travailleurs de l'amiante de 1949 n'a donc pas été vaine et le rappel de leur lutte, cinquante ans plus tard, contribue toujours à faire prendre conscience à la population que le syndicalisme est un ingrédient essentiel à la protection des salariés.

Fin du texte